

Fiche de données de sécurité

Selon la directive REACH 1907/2006/CE, Article 31 publiée le 30/01/06 (journal officiel L396)

NYNA D+

AMM N°9500236

PATE MOLLE RODONTICIDE A 0,005% DE DIFENACOUM ET DE 0,005% DE DENATONIUM BENZOATE

Date d'édition: 18.04.08

Révision: 18.04.2008

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:**
Nyna D+
- **Emploi de la substance/de la préparation:**
Appât rodenticide anticoagulant à 0,005% de difénacoum
- **Producteur/fournisseur:**
TRIPLAN S.A.
BP 258 Poste française
AD500 Andorre la vieille
Téléphone: 00 376 741 454
Fax: 00 376 741 450
Email: triplan@andorra.ad
- **Renseignements en cas d'urgence:**
ORFILA Tél: +33 (0)1.45.42.59.59 (permet d'avoir accès au numéro du centre antipoison le plus proche).
Site Internet: www.centres-antipoison.net

2 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**
Xn Nocif - Nocif par ingestion
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
R 22 Nocif en cas d'ingestion.
En raison des propriétés anti vitaminiques K de la matière active, l'ingestion peut déclencher des troubles de la coagulation sanguine se traduisant par l'apparition de syndromes hémorragiques.
R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractéristiques chimiques:**

Composants dangereux				
Substance active	N° CAS	%(p/p)	Symbole	Phrases R
Difénacoum	056073-07-5	0,005% (0,05 g/l)	T+	R 28 – R 48/25 – R 50/53
Dénatonium benzoate	3734-33-6	0,005% (0,05 g/l)	Xn	R 20/22 – R 38 - R 41 – R 52/53

Autres composants (céréales, colorants, ...)

Appât anti-rongeur prêt à l'emploi : pâte molle de couleur rouge contenant 50 mg/kg de difénacoum.



Fiche de données de sécurité

Selon la directive REACH 1907/2006/CE, Article 31 publiée le 30/01/06 (journal officiel L396)

NYNA D+

AMM N°9500236

PATE MOLLE RODONTICIDE A 0,005% DE DIFENACOUM ET DE 0,005% DE DENATONIUM BENZOATE

Date d'édition: 18.04.08

Révision: 18.04.2008

4 Premiers secours

En cas de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

- **Symptômes d'intoxication:**

Saignements de nez, des gencives, crachements de sang, apparition d'hématomes multiples ou étendus, apparition généralement brusque d'une douleur viscérale inhabituelle.

Présence de sang dans les urines, augmentation du temps de Quick.

- **Antidote :**

Vitamine K1 (phytoménadione). Les analogues de la vitamine K1 (vitamine K3 : ménadione par exemple) sont peu actifs et ne doivent pas être employés.

L'efficacité du traitement doit être suivie par la mesure du temps de Quick et il ne doit être arrêté que lorsque cette dernière valeur est revenue à la normale et y demeure.

En cas d'intoxication grave, il peut être nécessaire d'administrer, en plus de la vitamine K1, du sang ou du plasma ou un facteur humain de coagulation : PPSB humain pour injection intraveineuse.

- **Après inhalation:**

Non concerné sous cette présentation.

- **Après contact avec la peau:**

Retirer les vêtements souillés, laver les parties contaminées à l'eau savonneuse et rincer immédiatement et abondamment à l'eau potable.

- **Après contact avec les yeux:**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau potable durant 10 minutes en maintenant les paupières écartées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

- **Après ingestion:**

Ne pas faire vomir. Faire rincer la bouche. Ne pas faire boire d'eau. Appeler d'urgence un médecin. Lui montrer l'étiquette et la fiche de données de sécurité. Appliquer les règles de secourisme.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Risques de gaz toxiques dans les fumées (monoxyde et dioxyde de carbone,...)

- **Moyens d'extinction:**

Utiliser des extincteurs à poudre ou à neige carbonique.

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**

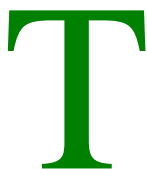
L'utilisation d'eau pulvérisée afin de ne pas polluer les égouts et la nappe phréatique.

- **Dangers spécifiques :**

Empêcher l'écoulement des eaux d'extinction dans les égouts, eaux pluviales, milieu naturel. Voir rubrique 6.

- **Équipement spécial de sécurité:**

S'équiper de vêtements protégeant la peau, les yeux, les muqueuses et porter un appareil respiratoire autonome.



Fiche de données de sécurité

Selon la directive REACH 1907/2006/CE, Article 31 publiée le 30/01/06 (journal officiel L396)

NYNA D+

AMM N°9500236

PATE MOLLE RODONTICIDE A 0,005% DE DIFENACOUM ET DE 0,005% DE DENATONIUM BENZOATE

Date d'édition: 18.04.08

Révision: 18.04.2008

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:**
Se reporter au point 8.
Eviter tout contact avec la peau et les yeux.
- **Mesures pour la protection de l'environnement:**
Se reporter au point 13.
Empêcher tout épandage en égout, eaux pluviales ou milieu naturel.
- **Méthodes de nettoyage/récupération:**
Recueillir l'appât avec des moyens mécaniques (pelle, balai par exemple) en respectant les consignes d'utilisation, puis stocker les déchets dans des fûts en polyéthylène identifiés avec des couvercles hermétiques avant de les faire traiter par une société agréée.
Terminer en nettoyant le sol à l'aide d'une solution aqueuse additionnée de détergent. Récupérer les eaux de lavage dans un récipient adapté.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- **Stockage**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Sous abri dans des locaux bien ventilés. A l'abri de la chaleur, de la lumière et de l'humidité.
Conserver uniquement dans les emballages d'origine (bien refermer après emploi). Stocker le produit dans un endroit clos, frais et ventilé, hors de portée des enfants et à l'écart des denrées alimentaires y compris ceux pour animaux.
Température de stockage recommandé : 5 à 25°C
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Ne pas réutiliser les emballages vides.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Valeurs limites d'exposition :** Pas de données.
- **Remarques supplémentaires:**
Ce produit est nocif en cas d'ingestion, les utilisateurs doivent prendre conscience que la matière active peut gravement nuire à la santé en cas d'exposition prolongée..
- **Équipement de protection individuel**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :** Ne pas manger, boire ou fumer durant l'utilisation. Se laver les parties du corps pouvant être en contact du produit, ainsi que les mains.

Fiche de données de sécurité*Selon la directive REACH 1907/2006/CE, Article 31 publiée le 30/01/06 (journal officiel L396)***NYNA D+**

AMM N°9500236

PATE MOLLE RODONTICIDE A 0,005% DE DIFENACOUM ET DE 0,005% DE DENATONIUM BENZOATE

Date d'édition: 18.04.08

Révision: 18.04.2008

Utiliser des gants dans le cas d'utilisation fréquente et prolongée à mains nues, ce qui est formellement déconseillé ; il faut se soumettre à un contrôle du temps de coagulation.

- **Protection respiratoire :** La préparation est une pâte et ne présente pas de risque d'inhalation.
- **Protection des mains :**
Porter des gants protecteurs appropriés. Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
A cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Prendre les précautions nécessaires lors du retrait et de l'élimination des gants.
Laver immédiatement les mains après toute manipulation.
- **Matériau des gants :**
Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualités qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux :**
Le produit est une pâte emballée individuellement. Celle-ci est non poussiéreuse, non irritante et n'engendre pas le risque d'éclaboussure ou d'impact. Une protection des yeux n'est pas nécessaire si le produit est correctement utilisé.
- **Protection de la peau et du corps :**
Le produit est une pâte emballée individuellement. Celle-ci est non poussiéreuse, non irritante et non sensibilisante. Un vêtement de protection spécifique n'est pas nécessaire si le produit est correctement utilisé.

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Indications générales :**
Etat physique : solide
Couleur : rouge
Odeur : vanille
pH : non concerné
Températures spécifiques de changement d'état physique :
Ebullition ou plage d'ébullition: /
Point de fusion : /
Point éclair : sans
Température d'auto-inflammation : non concerné
Densité de vapeur : non concerné
Limites d'explosivité : non concerné
Inflammabilité : non concerné
Masse volumique apparente : /
Solubilité / eau : non miscible
Solubilité dans les solvants organiques : partiellement soluble



Fiche de données de sécurité

Selon la directive REACH 1907/2006/CE, Article 31 publiée le 30/01/06 (journal officiel L396)

NYNA D+

AMM N°9500236

PATE MOLLE RODONTICIDE A 0,005% DE DIFENACOUM ET DE 0,005% DE DENATONIUM BENZOATE

Date d'édition: 18.04.08

Révision: 18.04.2008

10 Stabilité et réactivité

- **Stabilité :**
La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées au point 7.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Humidité, température supérieure à 50°C, rayons du soleil.
- **Produits de décomposition dangereux:**
Par décomposition thermique, à haute température (pyrolyse) libération de gaz dangereux (monoxyde de carbone,...).

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aigüe par ingestion :**
DL50 voie orale/rat en gramme d'appât : 36g/kg
DL50 pour la souris en gramme d'appât : 16g/kg
- **Ingestion:**
Nocif en cas d'ingestion. En raison des propriétés anti-vitaminiques K de la matière active, l'ingestion peut déclencher des troubles de la coagulation sanguine se traduisant par l'apparition de syndromes hémorragiques.
- **Inhalation:**
Non concerné dans les conditions normales d'utilisation.
- **Contact avec les yeux:**
Non concerné dans les conditions normales d'utilisation.
- **Contact avec la peau:**
Non irritant en utilisation normale.
- **Sensibilisation:** /
- **Toxicité par dose répétée:**
La matière active est classée comme étant dangereuse et pouvant gravement nuire à la santé en cas d'exposition prolongée.
- **Cancérogénèse – effet sur la reproduction:**
Aucun des composants n'a d'effet cancérogène ou sur la reproduction connu à la date de la rédaction.

12 Informations écologiques

- **Mobilité :** Le produit se présente sous la forme d'une pâte et est très peu soluble dans l'eau.
- **Persistance / dégradabilité:**
- **Matière active Difénacoum:** grande sensibilité à la photolyse en milieu aqueux : demi-vie 0,3 h à pH 7,3. Moins grande sensibilité à l'hydrolyse : demi-vie 67 jours à pH 7. Dégradation très rapide par les agents de potabilisation de l'eau (chlore, ozone, bioxyde de chlore). Sur le sol en aérobiose, dégradation



Fiche de données de sécurité

Selon la directive REACH 1907/2006/CE, Article 31 publiée le 30/01/06 (journal officiel L396)

NYNA D+

AMM N°9500236

PATE MOLLE RODONTICIDE A 0,005% DE DIFENACOUM ET DE 0,005% DE DENATONIUM BENZOATE

Date d'édition: 18.04.08

Révision: 18.04.2008

rapide : demi-vie quelques jours. Fixation sur terre argileuse.

- **Bioaccumulation:** pas de données.
- **Ecotoxicité :** nocif pour les organismes aquatiques peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Le produit ne peut se répandre dans les égouts ou eaux superficielles.
CL50/96H (salmo gairdneri) = 0,1 mg/l pour la substance pure.
CE50/48H (daphnia magna) = 0,52 mg/l pour la substance pure.

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Ne pas traiter sur un terrain risquant un entraînement vers un point d'eau : ruisseau, étang, mare, puits... en particulier si le terrain est en pente.

13 Considérations relatives à l'élimination

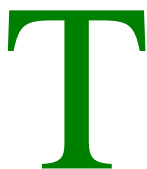
- **Déchets / produits non utilisés :**
La préparation est un rodenticide qui entraînera la mort en cas d'ingestion par les animaux domestiques ou sauvages. Il est par conséquent nécessaire de prendre soin et de s'assurer que des mesures adéquates soient prises pour ne pas exposer la préparation à des animaux sauvages ou domestiques non ciblés. Le produit ne peut être neutralisé en toute sécurité. Ne pas le jeter aux ordures ménagères, le porter dans une déchetterie pour élimination. Ne pas rejeter à l'égout ou dans les cours d'eau le produit.
- **Emballages souillés :**
Ne pas réutiliser les emballages vides. Détruire selon les réglementations en vigueur. Eliminer les produits et les emballages vides via une collecte spécifique. Pour le public non concerné par ces collectes, éliminer le produit dans une déchetterie et les emballages vides dans la poubelle ménagère.

14 Informations relatives au transport

Préparation non concernée en raison de la concentration en matière active de 0,005%.

15 Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives CEE :**
Substance active Difénacoum selon la directive 98/8/CE.
- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**
Xn Nocif - Nocif par inhalation et ingestion
- **Phrases R de la substance active:**
R 28 Très toxique en cas d'ingestion.
R 48/25 Toxique : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
R 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- **Phrases R de la préparation:**
R 22 Nocif en cas d'ingestion.



Fiche de données de sécurité

Selon la directive REACH 1907/2006/CE, Article 31 publiée le 30/01/06 (journal officiel L396)

NYNA D+

AMM N°9500236

PATE MOLLE RODONTICIDE A 0,005% DE DIFENACOUM ET DE 0,005% DE DENATONIUM BENZOATE

Date d'édition: 18.04.08

Révision: 18.04.2008

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

- **Phrases S de la substance active:**

S 1/2 Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

S 13 Conserver à l'écart des aliments.

S 20/21 Ne pas manger, boire et fumer pendant l'utilisation.

S 29 Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

S 35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.

S 37 Porter des gants appropriés.

S 46 en cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S 49 Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Ne pas réutiliser les emballages vides.

S 56 Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

16 Autres données

- **Autorisation de Mise sur le Marché :**

9500236

- **Usages :**

emploi autorisé dans les jardins

21011040 – lutte contre les rongeurs* Loir

21011050 – lutte contre les rongeurs* Lérot

21011070 – lutte contre les rongeurs* Rat

21011090 – lutte contre les rongeurs* Souris

Fiche de données de sécurité conforme à la directive 2001/58/CE (décret du 07/09/02)

- **Réglementation européenne :**

Directive sur les préparations dangereuses (1999/45/CE modifiée par 2006/8/CE)

Directive sur les substances dangereuses (67/548/EEC modifiée par 2006/121/EC)

Réglementation REACH (EC) n°1907/2006

Directive biocide (98/8/EC modifiée par 2007/20/EC)

Directive sur les valeurs limites d'exposition professionnelle (80/1107/EC et 98/24/EC) modifiée par 2006/15/EC.

Utiliser les biocides avec précaution.

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Cette fiche complète la notice d'utilisation mais ne la remplace pas.

Toutes les indications contenues dans ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, en accord avec la législation européenne et sont données de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.